

Ajournement de la trois cent trente-quatrième séance du Conseil de la Municipalité régionale de comté des Sources, SÉANCE RÉGULIÈRE tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mardi 8 décembre 2009 – 19h30.

#### PRÉSENCES

ASBESTOS ville	M. Jean Roy substitut
DANVILLE ville	M <sup>me</sup> Francine Labelle-Girard représentante
SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
SAINT-CAMILLE canton	M. Benoît Bourassa
SAINT-JOSEPH-DE-HAM-SUD paroisse	M. Langevin Gagnon
WOTTON	M. Ghislain Drouin
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Yvan Provencher

#### ABSENCE

M. René Perreault

#### INVITÉE

Me Johanne Brassard

#### VÉRIFICATION DU QUORUM

L'assemblée est présidée par monsieur Jacques Hémond, préfet de la MRC, et débute à 19h45. Le quorum requis pour la tenue de cette rencontre est constaté.

#### VARIA

##### 2009-12-7008

##### EMBAUCHE DE MADAME MARIE-CHRISTINE FOUCAULT AU POSTE D'AMÉNAGISTE-GÉOMATICIENNE

Suite à la recommandation du Comité de sélection ayant été mandaté pour l'embauche d'une personne au poste d'aménagiste-géomaticien(ne) à la MRC des Sources,

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Therrien  
appuyé par le conseiller Langevin Gagnon

De procéder à l'engagement de madame Marie-Christine Foucault à ce poste au salaire annuel de 40 000 \$, emploi débutant le 4 janvier 2010. Madame Foucault sera soumise à une période de probation de six mois après quoi, une évaluation sera produite par le directeur général en vue de l'obtention de sa permanence.

Adoptée.

##### 2009-12-7009

##### STRUCTURATION DU COMITÉ AVISEUR DU PARC RÉGIONAL DU MONT-HAM

Monsieur Langevin Gagnon résume les orientations souhaitées par le Comité aviseur du Parc régional du Mont-Ham relativement à sa structure.

Dans un premier temps, le Comité désire maintenir son actuelle composition en y ajoutant le représentant gouvernemental chargé de coordonner les interventions des différents ministères impliqués.

Dans un second temps, le Comité recommande de confirmer son mandat actuel en y ajoutant le mandat de produire le plan provisoire requis par le Gouvernement du Québec, selon la table des matières proposée et ce, dans les meilleurs délais, en respectant le concept de développement ayant fait consensus en consultation publique et approuvé par la MRC des Sources,

concept comprenant notamment trois pôles de développement, soit le Mont-Ham, le Lac à la Truite et la Forêt de Ham.

Enfin, le Comité aviseur du Parc régional du Mont-Ham suggère la formation d'une équipe technique chargée de faire rapport périodiquement au Comité aviseur sur l'avancement des travaux en lien avec le Plan de développement 2010-2014 du Parc régional du Mont-Ham.

Cette équipe sera composée de :

- (1) Représentant de la Corporation du Mont-Ham, monsieur Jean-Pierre Chapeleau
- (1) Représentant de la SADC, monsieur Daniel Pitre
- (1) Représentant du CLD, monsieur Marc Cantin
- (1) Représentant de la MRC des Sources
- Invités (ad hoc) représentant le Gouvernement du Québec selon les dossiers traités

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Langevin Gagnon  
appuyé par le conseiller Ghislain Drouin

QUE la MRC des Sources entérine les propositions mises de l'avant par le Comité aviseur du Parc régional du Mont-Ham telles que présentées relativement à sa restructuration.

Adoptée.

**2009-12-7010**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller Ghislain Drouin propose la levée de la séance à 21h15.

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Yvan Provencher  
Directeur général et secrétaire-trésorier

\_\_\_\_\_  
Jacques Hémond  
Préfet